

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 14 décembre 2018

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 14 DÉCEMBRE 2018

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le vendredi 14 décembre 2018 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale suivantes ont été examinées :

**1) Modification et extension d'un ensemble commercial, par la création d'un magasin de secteur 2 (animalerie) à l enseigne « Maxi Zoo » de 449 m<sup>2</sup> de vente et la diminution de 120 m<sup>2</sup> de la surface de vente du magasin « Feu Vert », portant la surface de vente totale de l'ensemble commercial à 7 531 m<sup>2</sup>, sis avenue du 19 mars 1962 à VIERZON (18100).**

Déposée par : **SCI GIMI GAL VIERZON, ZI La Barbière – rue Nicolas Leblanc à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300).**

Surface de vente demandée : **329 m<sup>2</sup>.**

**La CDAC a émis un AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation par 8 avis favorables.**

**2) Extension de 673,51 m<sup>2</sup> du magasin « Intermarché Super » et la création d'un drive de 57,09 m<sup>2</sup> portant sa surface de vente totale à 2 492,09 m<sup>2</sup>, sis avenue de Paris à AUBIGNY-SUR-NÈRE (18700).**

Déposée par : **SAS SASTUARS, avenue de Paris à AUBIGNY-SUR-NÈRE (18700).**

Surface de vente demandée : **730,60 m<sup>2</sup>.**

**La CDAC a émis un AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation par 9 avis favorables.**

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex  
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher